

Réunion Thématique ATAF 17/11/2021

Découverte de pratiques professionnelles d'autres pays

ATAF, association fondée sur l'identité professionnelle des transcrip-teurs-adaptateurs, propose un espace de réflexion et de partage pour penser notre métier dans une logique différente du quotidien.

Activités de ATAF :

- Recensement des ressources collectives :
<http://sitewp.transcripteur.fr/category/ressources-metier/>
- Publication de dossiers thématiques :
<http://sitewp.transcripteur.fr/category/publications-ataf/>
- Participation aux groupes de travail sur les évolutions du métier en cours avec la volonté d'y porter la voix des transcrip-teurs-adaptateurs
- Actions de formation
- Réunions adhérents régulières (ouvertes à tous en cette période où les occasions de se rencontrer se font plus rares, afin de maintenir le lien et les débats entre transcrip-teurs-adaptateurs)

La réunion consacrée aujourd'hui à la découverte de pratiques professionnelles d'autres pays, grâce aux 3 intervenants, a été suivie par 35 personnes environ, représentant 26 établissements ou associations.

Étude sur les recommandations pour la conception de dessins en relief

- Théophile VIER, ergonomiste et formateur à l'IJA Toulouse -

- Projet de thèse : « Comment améliorer la construction des représentations spatiales chez des élèves aveugles grâce aux dessins en relief ou aux modèles interactifs »
- Objectif : étudier l'impact de l'utilisation de supports 2D (dessins en relief) et 3D (maquettes) pour les apprentissages spatiaux d'enfants aveugles
- Scénario de recherche : repose sur l'utilisation de cartes et maquettes dans le cadre des cours de locomotion
- Doctorat réalisé dans le cadre de Comportement, Langages, Éducation, Socialisation, COgnition (CLESCO), université Jean Jaurès, et codirigé par :
 - CLLE - Cognition Langues Langage et Ergonomie (UMR 5263), université Jean Jaurès
 - IRIT – Institut de Recherche en Informatique de Toulouse – CNRS (UMR 5505), université Paul Sabatier

Présentation de l'étude

L'étude (détaillée dans cet [article](#)) vise à établir un référentiel de connaissances concrètes permettant de faciliter la création de dessins en relief, avec l'avis des professionnels et à destination de tous, y compris des personnes non spécialistes de la transcription.

1° - étude bibliographique

Recensement et compilation de recommandations de conception de DER publiées dans différents pays par des organismes officiels (INSHEA, BANA, etc.)

- Identification des principales sources de recommandations
- Extraction des recommandations utiles dans un scénario de DER autonome (pas de texte accompagnant)
- Exclusion des recommandations trop pointues spécifiquement destinées aux professionnels de la transcription-adaptation
- Exclusion également des recommandations spécifiques à certaines matières scolaires spécifiques (mathématiques, sciences, etc.) et éloignées des apprentissages spatiaux
- Compilation de 74 recommandations dans un document unique

2° - confrontation et décalages recommandations/pratiques du terrain

Après ce recensement, Théophile Vier a besoin de les confronter aux usages du terrain, afin d'identifier d'éventuels décalages.

Objectif : savoir quelles recommandations sont appliquées au quotidien et réalistes.

Tous les professionnels créateurs de DER sont donc invités à consulter et surtout commenter ces recommandations, traduites et rassemblées dans un tableau Excel unique. Les documents de référence originaux dont elles sont extraites sont également fournis.

Pour chacune des recommandations, il sera demandé :

- si vous la connaissez
- si vous l'appliquez
- si vous avez des remarques à ajouter

Tableau des recommandations (et documents sources) téléchargeable ici :

https://drive.google.com/drive/folders/1_TW3AwMdKi4qi8iY_Vcl0B75sevdgy8L?usp=sharing

Temps de réponse : de 20 min à 1h (selon la quantité de commentaires)

Tableau complété à renvoyer **avant le 3 janvier 2022** à : t.vier@ijatoulouse.org

Janvier ou février 2022 : présentation des résultats de l'étude

Commentaires

Il est très intéressant d'être impliqués dans ces recherches, en participant à la collecte et en collaborant à l'élaboration d'un document destiné à devenir une référence pour la pratique du DER.

Le travail d'analyse réalisé pour alimenter cette étude nous fournit une occasion de (re)découvrir les documents de référence concernant la réalisation de DER, et surtout de réfléchir collectivement à nos pratiques.

Cette réflexion mutualisée nous permettra d'envisager davantage d'options pour nos futurs DER, puisque le propre de l'adaptation est de faire des choix de représentation en fonction de l'objectif du DER et du profil de l'utilisateur final.

ATAF proposera début 2022 une nouvelle réunion thématique pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de prendre connaissance des résultats de l'étude et d'en débattre.

Accompagnement des déficients visuels et édition adaptée en Belgique, et en particulier à EQLA

- Bénédicte FRIPPIAT, directrice générale de l'association EQLA

et responsable du service Transcription et Adaptation de l'établissement -

Association EQLA

« Association belge qui agit au quotidien avec et pour les personnes aveugles et malvoyantes.

Depuis 1922 et grâce à différents services de proximité, Eqla favorise leur inclusion dans la société en construisant avec elles des solutions d'autonomie et d'épanouissement : accompagnement global et personnalisé, formations aux nouvelles technologies, accès à des activités culturelles et de loisirs. »

<https://eqla.be/>

Transcription et accompagnement scolaire à EQLA

Accompagnement par EQLA des élèves et étudiants aveugles ou malvoyants qui suivent des cours dans l'enseignement ordinaire :

- 1981 : création du service de transcription
- 1988 : création du service d'accompagnement scolaire

Le service de transcription compte 4,5 ETP, dont 0,5 pour la réalisation des DER.

- Transcription des cours et des extraits de manuels scolaires pour 80 élèves environ.
- Adaptation ainsi que les sujets d'examens.
- Création d'outils pédagogiques spécifiques utilisés par tous les accompagnants scolaires.
- Attribution de chaque élève à un transcripneur référent, qui réalise des adaptations personnalisées, grâce aux préconisations de l'accompagnant scolaire de l'élève.

Il n'existe pas en Belgique de formation officielle de transcrip-teur-adaptateur, ni de recommandations unifiées au niveau national

- Profession pas vraiment reconnue.
- Ligne de conduite du pôle transcription-adaptation définie par l'établissement, à partir du Code Braille Français Uniformisé.
- Parfois source d'incertitude car EQLA a pour mission de transcrire les examens pour toute sa région, et s'adresse donc aussi à des élèves qui ont pu être habitués à un mode de suivi et des adaptations différents.

Le service de transcription-adaptation fournit à la bibliothèque EQLA des livres en braille et grands caractères. Ce n'est cependant pas sa mission principale, car contrairement au domaine scolaire, l'approvisionnement de la bibliothèque se fait aussi par des achats auprès d'éditeurs braille francophones, comme le CTEB à Toulouse. La bibliothèque EQLA a récemment adhéré au service ABC qui gère l'échange de fichiers adaptés entre bibliothèques au niveau international, et a ainsi accès à un catalogue très vaste.

Les élèves passent au numérique dès le primaire, pour améliorer leur efficacité et favoriser leur autonomie. Ils ont des bloc-notes (Braille note touch, Iris, puis dans le secondaire des PC accompagnés de plages braille. Les malvoyants sont équipés de loupes. Le numérique allège les adaptations, et facilite aussi le passage et surtout la correction des examens.

Fichiers sources et mutualisation des fichiers adaptés

Le recours aux fichiers sources des éditeurs pour faciliter l'adaptation est possible : après avoir fonctionné individuellement, selon chaque éditeur, la gestion des fichiers PDF fournis par les éditeurs est désormais centralisée. Toutefois les fichiers sources sont souvent trop compliqués à retravailler, et ne s'avèrent pas toujours plus pratique que le scanner.

Une tentative de mutualisation des fichiers adaptés existe, mais sans organisation vraiment officielle, plutôt comme des partenariats entre les différentes associations concernées, au coup par coup. Il y a également des échanges de DER.

La bibliothèque peut aussi recourir aux échanges internationaux grâce au traité de Marrakech pour la littérature, mais c'est impossible pour le domaine scolaire qui utilise évidemment des manuels d'éditeurs belges.

Maillage associatif en Belgique

Côté francophone :

- Les amis des aveugles
- EQLA
- La Lumière, où les transcriptions sont assurées par les logopèdes (orthophonistes)
- La ligue braille

+ quelques petites associations

Côté flamand : plusieurs acteurs également

Il y a une volonté de travailler ensemble, mais il existe aussi une certaine rivalité entre associations du fait de leur financement qui repose principalement sur les dons et les legs, et les force à se concurrencer. La collaboration serait plus facile si ces associations avaient un financement public pérenne.

Financement de l'accompagnement scolaire des élèves déficients visuels

En Belgique, l'accompagnement scolaire n'est pas financé par l'état, seul l'enseignement spécialisé est pris en charge.

Exemple :

- 5 accompagnants scolaires pour la région Wallonie, mais 1 seul financé
- aucun financement à Bruxelles

De ce fait, peu d'associations font de l'accompagnement scolaire, et celles qui le font doivent constamment chercher des sources de financement privé, comme les dons et les legs, qui par définition ne sont pas pérennes.

Jusqu'à présent l'enseignement spécialisé et l'accompagnement scolaire en inclusion pouvaient fonctionner en parallèle. Mais désormais pour qu'un accompagnement en intégration puisse être financé, il faut que l'élève soit auparavant passé par l'enseignement spécialisé pendant un an. Or dans l'enseignement spécialisé, qui accueille surtout des élèves présentant également d'autres handicaps, le niveau scolaire est plus bas, donc les parents sont réticents. Il y a donc un gros travail à faire par les associations, afin de faire reconnaître les besoins de financement de l'accompagnement scolaire par les autorités.

À EQLA, la majeure partie du service d'accompagnement à la scolarité, incluant le pôle transcription-adaptation, est financée sur fonds propres, et l'association reçoit un petit subside public pour chaque élève, mais cela ne couvre pas du tout la totalité des besoins.

Pour le pôle transcription-adaptation, les postes subsidiés (contrats aidés) répondent à des critères particuliers :

- réservés aux demandeurs d'emploi
- niveau d'étude maximal fixé (humanités supérieures = baccalauréat).

Les personnes actuellement en poste à EQLA répondent à ces conditions mais ont surtout un bon niveau général, une bonne orthographe et des connaissances en pédagogie. Cependant ces critères obligatoires de recrutement peuvent constituer une difficulté pour de futurs recrutements.

Accompagnement des déficients visuels et édition adaptée en Suisse, et en particulier au CPHV de Lausanne

- Alexis FRUET, transcripteur au CPHV de Lausanne -

Transcription et accompagnement scolaire au CPHV

Le service transcription du CPHV (Centre Pédagogique pour élèves Handicapés de la Vue) de Lausanne dépend d'un hôpital qui gère aussi deux EPHAD et une école.

- 2,5 ETP
- 180 élèves qui travaillent en caractères agrandis et 2 élèves braillistes
- accompagnement scolaire pour toute la Suisse romande, sauf Genève
- élèves du CE1 jusqu'à la terminale, voire parfois à l'université

Il n'existe pas en Suisse de formation de transcripteur-adaptateur.

Fonctionnement du service au quotidien :

- pas de lien direct avec l'enseignant d'accueil, toutes les demandes passent par l'enseignant spécialisé
- beaucoup d'adaptations en PDF formulaires et en caractères agrandi, et a créé de nombreuses macros pour automatiser certaines tâches
- adaptation des examens, y compris les PDF formulaires pour les écoles ordinaires
- découpage des adaptations de livres ou manuels par chapitres, au fil de l'année et selon les besoins définis par l'enseignant

Fichiers sources et travail avec les éditeurs

Il n'y a pas en Suisse de structure de centralisation des fichiers éditeurs, les services de transcription sont donc en lien direct avec les éditeurs. Il existe en revanche une base d'ouvrages officiellement recommandés, utilisés en classe, édités par l'équivalent du Ministère de l'Éducation Nationale, qui travaille sur une conception accessible pour faciliter les étapes d'adaptation, dont les préconisations sont aussi utilisées pour les sujets d'examens.

La Suisse suit les évolutions décidées par l'Union Européenne en matière d'accessibilité, même si elle n'en fait pas partie, et s'alignera sur la Directive Européenne concernant l'accessibilité qui entrera en vigueur en 2025.

Le service transcription du CPHV, dans le cadre de ses partenariats avec les éditeurs, montre aux graphistes et aux éditeurs comment produire des fichiers accessibles, ou plus accessibles, même si au départ ils trouvent que ça ressemble à une régression. Quelques modifications dans leur processus de travail (organisation des titres, structuration, etc.) peuvent énormément faciliter l'utilisation de ces fichiers par les usagers ou par les adaptateurs. Il faut leur faire comprendre qu'ils doivent exploiter pleinement les outils et ne pas viser uniquement la version imprimée mais préparer le fichier numérique afin qu'il soit exploitable

par d'autres. La notion d'accessibilité n'est pas évoquée dans leur formation, donc au départ elle n'est jamais vécue comme normale, mais plutôt comme une contrainte. Cependant avec du dialogue des évolutions sont possibles.

Conclusion

L'étude sur les recommandations pour la conception de dessins en relief peut fournir une base à un travail de mutualisation et d'harmonisation des pratiques de DER. Nous espérons vous retrouver nombreux pour la prochaine réunion thématique ATAF, où seront présentés les résultats, afin d'en débattre.

Du point de vue de la transcription pure, le fonctionnement d'EQLA ou du CPHV semble globalement proche du fonctionnement de nos établissements français. En revanche on constate une différence au niveau du financement en Belgique, avec des disparités de moyens selon le type d'enseignement choisi, et le souci de trouver des sources de financement pérenne pour l'accompagnement de l'inclusion.

ATAF remercie les participants et les intervenants de cette réunion, avec une mention particulière pour Alexis qui a improvisé pour compléter le programme prévu !